



SUD-RAIL APPELLE LES CHEMINOTS À SE METTRE EN GRÈVE SUR LES PRÉAVIS SUD-RAIL !

Comme vous le savez tous, un jugement largement repris dans les médias, est tombé jeudi ! La direction, le gouvernement et les médias à leur botte ont clairement pour objectif de l'utiliser pour faire cesser le mouvement de grève dans lequel les cheminots sont engagés !

SUD-Rail dénonce les entraves au droit de grève et appelle les cheminots à se mettre en grève sur les préavis SUD-Rail !

Un jugement sous influence politique mais pas encore de jugement sur le fond !

Le jugement qui est tombé le jeudi 18 mai et qui déboute les fédérations CGT, UNSA, CFDT n'est pas un jugement sur le fond. Le Tribunal a uniquement considéré que cela ne relevait pas d'un référé (procédure d'urgence) et que cela devait être tranché sur le fond (cela sera le cas le 31 Mai).

Pourtant, de nombreuses jurisprudences prouvent que cela relevait bien d'un référé mais quand on voit que le gouvernement s'est permis d'intervenir fermement auprès des inspectrices et inspecteurs du travail pour qu'ils cessent de prendre position sur ce dossier, tout le monde a bien compris que la pression du pouvoir était en train de se mettre en œuvre. C'est la preuve que le gouvernement a peur et utilise tous les moyens pour tenter de décourager les grévistes !

Si SUD-Rail n'est pas dans cette procédure, c'est parce que les retenues de repos ne concernent pas nos préavis de grève, par conséquent nous ne pouvons pas saisir la justice. Toutefois, nous sommes solidaires des autres fédérations syndicales dans ce dossier et nous considérons que la direction SNCF porte une entrave grave au droit de grève en procédant ainsi !

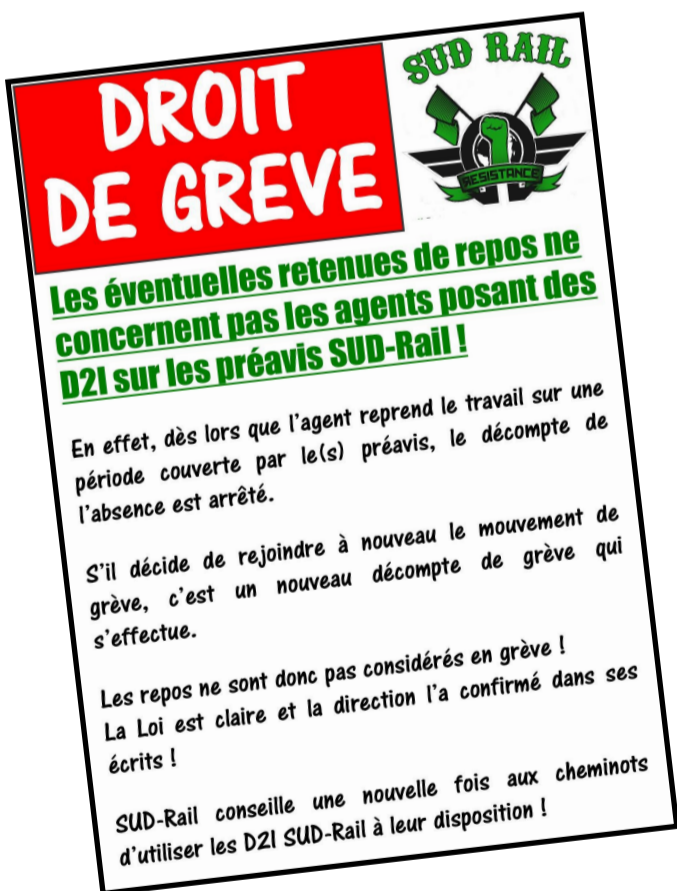
Les retenues de repos ne concernent pas les agents qui ont posé sur les préavis SUD-Rail !

Nous le disons depuis le début du mouvement (ci-contre, affiche diffusée début avril), les éventuelles retenues de grève ne concernent pas les agents posant des D2I sur les préavis SUD-Rail.

Nos préavis de grève ne sont pas interprétables, ils sont inattaquables, blindés juridiquement parlant, et la direction a écrit dès début avril qu'il n'y avait aucun débat concernant les préavis SUD-Rail.

Nous appelons donc les cheminots à ne pas se laisser intimider et à riposter fortement en se mettant en grève massivement les 23 et 24 Mai comme les Assemblées Générales de grévistes l'ont décidé.

Pour ce faire, nous conseillons une nouvelle fois aux agents qui ne l'auraient pas encore fait de se mettre en grève sur les préavis SUD-Rail !



22/05 : TOUS À LA MANIF AVEC L'ENSEMBLE DE LA FONCTION PUBLIQUE - 10 H PLACE BELLECOUR !

23 ET 24/05 : TOUS EN GRÈVE SUR LES PRÉAVIS SUD-RAIL !

